

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 15 OCTOBRE 2015

Etaient présents :

- Collège enseignants: Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Monsieur POIRRIEZ, Madame PARDINI, Monsieur POLET, Madame LAOUT
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur DELATTRE, Monsieur BIERI, Monsieur GROS, Monsieur BAUDUIN
- Personnalités Invitées : Monsieur ARTIBA - Vice-Président de la Commission Recherche du CAC, Monsieur GRAMMONT, Madame MASSA TURPIN, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELPORTE, Madame RAVEZ, Madame LARDINOY, Madame CLEMENT, Monsieur VASSEUR
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Madame RENAUX et Monsieur CIRY à Madame PARDINI, Monsieur DELATTRE (Philippe) et Monsieur DELEVAQUE à Madame LAOUT, Madame LEROY à Monsieur EZZEDINE, Madame SEGARD à Monsieur VUEBAT, Monsieur TISON et Monsieur GUILLAUME à Monsieur JETTE, Monsieur POTTIER et Monsieur NICOLAS à Monsieur GROS, Monsieur FRANCOIS à Monsieur BAUDUIN
- Membres excusés : Madame PLUVINAGE, Monsieur DRAZETIC, Monsieur COSTERMANS

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur CARTIGNIES demande aux conseillers de respecter une minute de silence à la mémoire de Jean-Pierre PAVONE.

Le quorum étant atteint, Monsieur JETTE, Président du Conseil ouvre la séance.

1) **Approbation du compte rendu du conseil du 04 juin 2015**
(Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du 04 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

2) **Mise à jour du Règlement Intérieur de l'IUT**
(Document distribué en séance aux conseillers)

Monsieur CARTIGNIES présente les modifications de l'article E2-2 qui concernent l'assiduité et la ponctualité des usagers de l'IUT.
(cf : Document présenté en séance et annexé au présent compte rendu)

La modification du Règlement Intérieur est approuvée à l'unanimité.

3) Organisations pédagogiques 2015/2016

Monsieur JETTE invite les chefs de département ou leur représentant à présenter les modifications des organisations pédagogiques votées dans leur conseil de département. (Documents présentés en séance)

Les modifications des organisations pédagogiques des départements sont approuvées à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

4) Retour des statuts de l'IUT au CA de l'Université

Monsieur CARTIGNIES annonce qu'après de nombreux échanges entre le Président de l'Université, le Président de l'IUT et lui-même, un accord a enfin été trouvé quant à la proposition de modification de l'article 2 des statuts de l'IUT. La proposition finale est la suivante :

*Article 2 : Les missions de l'IUT de Valenciennes sont de :
(...) participer au développement et à la valorisation de la technologie,
Participer au développement et à la valorisation de la recherche à travers ses enseignants chercheurs, (...)*

La proposition de modification de l'article 2 des statuts de l'IUT est approuvée à l'unanimité.

5) Questions diverses

Monsieur CARTIGNIES fait part aux conseillers de la création de la Fondation Nationale IUT.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES